

ACTUALITE



Manceuvre de Force
avec la 32^e Compagnie

N°16 . 6 avril 1981



REMISE DE MEDAILLES A L' ENTSOA



Le vendredi 6 mars, en salle d'honneur, une remise de médailles récompensait MM. MILLOT, DUPOUHET, BEAUJEU, COMPTOUR, FLORISSON, THERON, AMADON, ainsi que l'adjudant-chef RAZANAMAMONJY. A tous les récipiendaires l'Ecole adresse ses vives félicitations.



Les résultats du relais natation effectué par les cadres de l'Ecole, le mardi 24 février, sont les suivants :

- 1^{er} 3^e bat/équipe 31-33
- 2^e 2^e bat.
- 3^e EM/Services
- 4^e Div. méca
- 5^e 1^{er} bat.
- 6^e 3^e bat/équipe 32-34
- 7^e DE/CE
- 8^e Div. électronique



T OPO ET E CHNIQUE

! UN M EME COMBAT



Où il est parfois plus facile de trouver un point avec une boussole, qu'une goupille de treuil sans palme ni masque.

*

Le 19 février 1981, 12 ESOA mécaniciens de la 32^e Cie débarquent des véhicules dans une région inconnue. Notre chef de section, le lieutenant BONNET, nous scinde en groupe de trois, puis nous remet des portions de carte sur lesquelles, combien grande est notre surprise, une main traîtresse a barré d'un gros trait noir tous les noms de village, de hameau, de rivière et même les numéros des routes départementales.

Vers 9h30, le départ est donné. Les flocons accompagnent les équipes dans ce grand désert blanc. Hormis la boussole et notre mini carte muette, nous ne possédons que les coordonnées du point de départ, celles du point de ravitaillement et du point final de chute. Nous pouvons donc nous livrer aux joies topographiques et mettre à l'épreuve notre sens du terrain. Bientôt, les binômes atterrissent tous, sans trop d'encombres, à une ferme isolée où les rations individuelles les attendent.

C'est toujours ça, nous ne mourrons pas de faim !

Dans la foulée, emportant nos précieux biens, nous repartons vers notre point de destination, non sans parfois rencontrer au détour d'un chemin creux, notre

capitaine, venu s'assurer que ses ouailles ne sont pas perdues dans l'immensité blanche et vallonneuse. Ceci dit, après onze kilomètres dans un relief mouvementé et un froid mordant, nous découvrons une clairière où nous attendent les cadres du GATAM. Un SIMCA et un VAB sont en mauvaise posture... Il va falloir les sortir de là.

Nous sommes répartis en deux groupes. L'un commandé par l'ESOA LE BARON; mission : à l'aide du CLD sortir le VAB du fossé; l'autre commandé par l'ESOA LE BOHEC; mission : avec les moyens propres du SIMCA treuil et quelques poulies et points fixes, sortir le SIMCA du ruisseau.

Les deux chefs d'équipe calculent rapidement leurs problèmes de manœuvre de force.

La manœuvre VAB CLD est bientôt en place. Son chef explique aux autorités présentes, ses calculs et ses prévisions. Il doit avoir bien peaufiné son affaire. En effet, le VAB recule tout doucement mais sûrement. Bravo... Le voilà sorti ! L'équipe SIMCA est, pendant ce temps là, toujours à l'ouvrage. Un peu plus tard, le dispositif est en place; le chef d'équipe donne ses ordres. Malgré le bruit du moteur, l'assistance peut percevoir un « plouf ». Le SIMCA ne bouge pas... Que s'est-il passé ? La goupille de cisaillement du treuil, comme son nom l'indique a été cisailée et est tombée dans l'eau. C'est elle qui est à l'origine du « plouf ».

C'est ainsi que le responsable, l'ESOA LE BOHEC, de l'infanterie coloniale, avant de goûter aux eaux délicieusement chaudes des mers australes, fait trempette dans les ruisseaux glacés auvergnats pour retrouver cette vilaine pièce de métal bêtement indisciplinée. Finalement, le courant a sans doute emporté la goupille et l'on commence à chercher partout un axe susceptible de la remplacer. Des yeux concupiscent finissent par découvrir, Dieu sait où, un axe qui convient.

Tout est en place, on va pouvoir commencer, le moteur tourne mais dernier rebondissement, le SIMCA, tout aussi indiscipliné que la goupille, au lieu de reculer et par là sortir du ruisseau, s'obstine à s'enfoncer, à l'aide de son treuil, encore un peu plus. L'ESOA LE BOHEC médite et en tire les conclusions suivantes : quand on est dans le ruisseau,



2

3

il est difficile d'en sortir.

Enfin, après avoir révisé ses conceptions du tout au tout, il finit par dégager le véhicule.

Pour nous, futurs sous-officiers, mécaniciens, cet exercice nous a permis d'être confrontés à deux problèmes pratiques qui nous attendent en corps de troupe, dans quelques mois : la TOPO, les manœuvres de force. Chacun en a été conscient et a tiré lui-même les conclusions qui s'imposaient.

Photos :

1 - 2 - 3 : Qu'on soit un, deux ou trois... où suis-je?... carte et boussole, me le direz-vous?

4 : Simca te voilà frais! Il va falloir te sortir de là.

5 : VAB tu ressembles à un crocodile avec ton museau plat.



4

5

ESOA LE BARON - LE BOHEC - 32^e COMPAGNIE

A QUI REVIENT LA PRIME DU MOIS (à retirer au BPSR).

UN EFFORT PERMANENT POUR SON AMELIORATION

ENTRETIEN AVEC LE CHEF D'ESCADRON SOULARD



ACTUALITE :

Mon commandant, quel est le rôle d'un foyer ?

La mission d'un foyer est, d'une part, de fournir des moyens nécessaires à la détente des élèves et des personnels militaires appelés de l'Ecole et d'autre part de vendre de menus objets et des produits de consommation courante.

ACTUALITE :

Il existe un texte officiel d'où sont tiré ces principes de base, mais le foyer répond-il dans les faits à ces objectifs ?

Il est bon de mettre l'accent sur le fait que le foyer ne réalise aucun bénéfice qui ne soit réemployé à l'amélioration des conditions de vie des élèves et des soldats. En effet, le foyer tire ses ressources des ventes du bar, du bazar, des tickets-cinéma et du salon de coiffure. Cet argent est immédiatement réinvesti pour :

- régler les dépenses du fonctionnement du foyer,
- payer les employés civils,
- couvrir les dépenses des clubs de compagnie,
- fournir des prix et récompenses lors des manifestations sportives et autres,
- venir en aide financièrement aux élèves et aux soldats qui sont momentanément dans le besoin...

En conclusion, à la fin de l'exercice annuel, le budget doit être en équilibre, c'est-à-dire que les bénéfices ont été entièrement réutilisés.

ACTUALITE :

Concrètement, mon commandant, qu'avez-vous réalisé depuis votre prise de fonction le 1^{er} octobre 1980 ?

Pour faciliter le travail des personnels employés au foyer, nous avons réorganisé les magasins et les bureaux et restructuré le comptoir de la salle de consommation (organisation rationnelle du comptoir, mise en place d'une deuxième caisse enregistreuse qui diminue les files d'attente, amélioration des vitrines tant dans le domaine de la présentation et de l'hygiène que dans celui de la sécurité). Dans la salle bazar, une nouvelle vitrine, de très grande dimension, confectionnée et mise en place par les ateliers généraux, nous a permis de réaliser une présentation de nos articles plus aérée et plus harmonieuse. Mais nous pensons aussi à la clientèle qui constitue notre principal souci. Dans cette optique, nous avons achalandé nos vitrines en exploitant les résultats d'une enquête menée en fin d'année auprès de nos clients. Le nombre de jeux électroniques a été augmenté. De la même façon, au premier étage, la salle de jeu a vu sa capacité doubler (quatre babys au lieu de deux, deux tables de ping-pong au lieu d'une). Profitant d'une occasion commerciale ex-

ceptionnelle, le foyer a mis en place, il y a quelques semaines, quatre téléviseurs couleurs au troisième bataillon qui n'en était pas doté jusqu'à présent.

ACTUALITE :

Comptez-vous prolonger cette action dans un proche avenir ?

Cette action se poursuivra par la réorganisation de la bibliothèque et de la salle de lecture, l'échange de toutes les tables de la grande salle du rez-de-chaussée et la mise en place, dans cette même salle, d'une décoration mobile qui devrait à la fois l'égayer et permettre la création de petits compartiments brisant ainsi la monotonie de la pièce en lui donnant de surcroît plus d'intimité. Pour en terminer, nous allons équiper un véhicule, qui nous permettra de fournir aux élèves croissants et pains au chocolat à la récréation de 10 heures, mais également de pouvoir assurer un certain confort aux sections qui manœuvrent sur le terrain en leur proposant des boissons, denrées et articles de première nécessité (savonnettes, lacets, lames...).



« ... pour que chacun y trouve de plus en plus de satisfactions tant dans le domaine des distractions que dans celui des achats ».

ACTUALITE :

La fréquentation du foyer est-elle réglementée ou s'agit-il vraiment d'un lieu de détente?

Il n'existe pas de surveillance permanente de la part des cadres. Il est fait appel au savoir-vivre et à la bonne éducation de tous les usagers pour qu'une saine ambiance y règne plutôt que chahut et désordre.

ACTUALITE :

Finally, mon commandant, dressez-vous un bilan positif pour le fonctionnement de ce foyer?

Je vous répondrai oui et non à la fois. Oui, car pris par l'attrait de ces nouvelles fonctions, j'ai essayé, avec l'aide du personnel, d'améliorer autant que faire se peut l'ensemble des installations du foyer pour que chacun y trouve de plus en plus de satisfactions, tant dans le domaine des distractions que dans celui des achats.

Mais je répondrai aussi NON, car malheureusement les aménagements souhaitables ou souhaités ne sont pas toujours réalisables, faute de moyens financiers, de temps et de personnel. Ceci signifiant qu'on ne peut s'endormir sur ses lauriers, mais au contraire que l'on doit poursuivre inlassablement l'amélioration de ce centre de distractions. Pour en terminer et au risque d'être taxé d'auvergnat ou de normand, je voudrais rappeler à toute notre clientèle que les articles que nous lui proposons le sont à des prix défiant toute concurrence.

ACTUALITE :

Mon commandant, je vous remercie.



(Propos recueillis par le caporal BUZON).

LE SAVIEZ - VOUS ?

A L'E.N.T.S.O.A.

POUR PRODUIRE UN DEGRE DE CHALEUR, IL FAUT 700 LITRES DE FUEL PAR JOUR
SOIT 154 000 LITRES POUR UNE SAISON, CE QUI REPRESENTE : 272 580 F.



L'ALCOOL AU VOLANT



Au cours du mois de décembre, le Comité interministériel de la Sécurité routière a mis sur pied une campagne d'information nationale ayant pour thème l'alcool au volant, avec pour slogan « Boire ou conduire, à vous de choisir ».

Pourquoi cette campagne? Parce qu'une enquête réalisée par l'ONSER (organisme national de sécurité routière) indique que 1,7 % des automobilistes ont un taux d'alcoolémie égal ou supérieur à 0,8 g par litre de sang. Or, ce faible pourcentage d'automobilistes (1,7 %) est responsable de 41 % des morts de la route.

LES EFFETS DE L'ALCOOL SUR LE COMPORTEMENT D'UN CONDUCTEUR

0,5 0/00. à 0,8 0/00 – Ralentissement des réactions complexes. Diminution de l'adaptation de l'œil aux différences d'intensité lumineuse. Le « sujet » est content de lui-même, satisfait; sa vigilance n'est plus en éveil. Il surestime ses possibilités et minimise les risques. Une tendance à l'agressivité apparaît.

0,8 à 1,5 0/00 – Le conducteur éprouve de la difficulté à maintenir son véhicule par suite du ralentissement des processus de réflexion. Il ne peut plus se concentrer; la coordination neuromusculaire est défectueuse et ses manipulations ne sont plus que le résultat d'impulsions instinctives.

A ce stade, la sécurité routière ne dépend plus que de la prudence des autres usagers de la route!

1,5 à 2,5 0/00 – Avec un taux de près de 2 0/00 on peut parler réellement d'ivresse; dès 2,5 0/00 débute une véritable narcose alcoolique.

CONDUIRE

CONDUIRE

CONDUIRE

Le constat amiable. Pourquoi? Comment?

Votre assureur vous a remis un constat amiable. Gardez-le dans votre voiture ou dans une sacoche de votre deux-roues. Si vous en êtes démunis, n'attendez pas d'en avoir besoin pour lui en demander un autre.

Utilisez-le :

- toujours, en cas d'accident matériel,
- et même, lorsque c'est possible, s'il y a des blessés d'un côté comme de l'autre.

En cas d'accident corporel, le constat amiable ne fait pas double emploi avec le constat ou procès-verbal établis obligatoirement par la Police ou la Gendarmerie. Le constat amiable est toujours le meilleur moyen d'informer rapidement votre assureur.

Pour que le constat soit complet et fidèle à la réalité, vous devez le remplir sur les lieux mêmes de l'accident, avec l'autre conducteur.

Une fois rentré chez vous, remplissez seul le verso du constat amiable. Ce document sert de déclaration d'accident. Aussi, envoyez-le rapidement (dans les cinq jours) à votre assureur.

Ne vous laissez pas intimider.

Pour bien remplir le constat amiable il faut être deux et s'entendre.

Si l'autre conducteur ne veut pas faire de constat, notez le numéro de sa voiture, essayez d'obtenir des témoins et, dans le meilleur des cas, l'intervention d'un agent de la circulation. Rédigez quand même votre constat et adressez-le à votre assureur.

Si l'autre conducteur fait figurer sur le constat une mention qui vous paraît inexacte, indiquez vos réserves dans la case "observations".

Si l'autre conducteur refuse de signer le constat, envoyez-le quand même à votre assureur.



Lisez le mode d'emploi du constat amiable.

Il est imprimé au verso du carnet de constat. Lisez-le un jour au calme. Ce sera autant de gagné si vous devez l'utiliser un jour de malchance.

Ayez toujours un stylo à bille dans la boîte à gants.

Il ne faut utiliser qu'un seul et même constat amiable par accident. Peu importe qui le remplit et qui choisit la colonne A ou B. Pour que le deuxième feuillet soit aussi lisible que le premier, il faut écrire celui-ci avec un stylo à bille en appuyant fort. Ainsi, les assureurs des deux conducteurs recevront chacun un exemplaire lisible du même constat.

Précisez avec ou sans témoin.

S'il n'y a pas de témoin, il faut écrire "pas de témoin" dans la case correspondante (en haut de l'imprimé). S'il y en a, inscrivez leurs nom, adresse et téléphone. Si ce sont vos passagers, ou ceux de l'autre voiture, soulignez leur nom pour le préciser.



constat amiable d'accident automobile

**A CONSERVER DANS
VOTRE BOITE A GANTS**

Ne constitue pas une reconnaissance de responsabilité, mais un relevé des identités et des faits, servant à l'accélération du règlement.

à signer obligatoirement par les DEUX conducteurs

1. date de l'accident <u>10.05.78</u> heure <u>8h30</u>	2. lieu, (pays, n° dept, localité) <u>France 93 Aubervilliers</u>	3. blessés même légers non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> *
4. dégâts matériels autres qu'aux véhicules A et B non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> *	5. témoins noms, adresses et tél. (à souligner s'il s'agit d'un passager de A ou B) <u>aucun témoin</u>	

véhicule A

12. circonstances

véhicule B

6. assuré souscripteur (voir attest. d'assur)

Nom (majusc) DUVOLANT
Prénom Jean
Adresse (rue et n°) 235 avenue de Toulouse
Localité (et c.postal) 82000 Montauban
N° tél. (de 9 h. à 17 h.) 11-22-33
L'Assuré peut-il récupérer la T.V.A. afférente au véhicule? non oui

7. véhicule

Marque, type De Dion Bouton 16CV
N° d'immatr. (ou du moteur) 9999 AB82

8. sté d'assurance

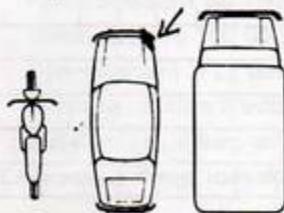
Le Phaeton
N° de contrat 2-325-601
Agence (ou bureau ou courtier) M. Lebris 269 Place du Commerce Montauban

N° de carte verte
(Pour les étrangers)
Attest. ou carte verte | valable jusqu'au 1.7.1978
Les dégâts matériels du véhicule sont-ils assurés? non oui

9. conducteur (voir permis de conduire)

Nom (majusc) DUVOLANT
Prénom Jean
Adresse 235 av. de Toulouse
Permis de conduire n° 703-27-64
Catégorie (A, B, ...) B Délivré par Préfecture de Toulouse le 4-4-62
permis valable du _____ au _____
(Pour les catégories C, D, E et les taxis)

10. Indiquer par une flèche le point de choc initial →



11. dégâts apparents

pas de choc avant phase droit

14. observations

Mettre une croix (x) dans chacune des cases utiles pour préciser le croquis

- | | | |
|----|-------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1 | en stationnement | 1 |
| 2 | quittait un stationnement | 2 |
| 3 | prenait un stationnement | 3 |
| 4 | sortait d'un parking, d'un lieu privé, d'un chemin de terre | 4 |
| 5 | s'engageait dans un parking, un lieu privé, un chemin de terre | 5 |
| 6 | s'engageait sur une place à sens giratoire | 6 |
| 7 | roulait sur une place à sens giratoire | 7 |
| 8 | heurtait à l'arrière, en roulant dans le même sens et sur une même file | 8 |
| 9 | roulait dans le même sens et sur une file différente | 9 |
| 10 | changeait de file | 10 |
| 11 | doublait | 11 |
| 12 | virait à droite | 12 |
| 13 | virait à gauche | 13 |
| 14 | reculait | 14 |
| 15 | empiétait sur la partie de chaussée réservée à la circulation en sens inverse | 15 |
| 16 | venait de droite (dans un carrefour) | 16 |
| 17 | n'avait pas observé le signal de priorité | 17 |

X

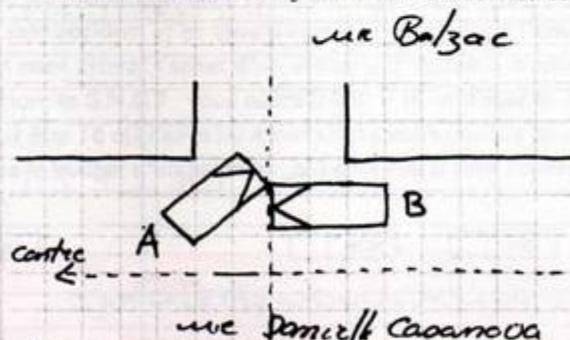
X

2

← indiquer le nombre de cases marquées d'une croix

13. croquis de l'accident

Préciser : 1- le tracé des voies - 2- la direction des véhicules A, B - 3- leur position au moment du choc - 4- les signaux routiers - 5- le nom des rues (ou routes)



15. signature des conducteurs

A Duvolant B Foille

6. assuré souscripteur (voir attest. d'assur)

Nom (majusc) Du Hein
Prénom Joëlle
Adresse (rue et n°) 337, rue Dambenton
Localité (et c.postal) 75005 Paris
N° tél. (de 9 h. à 17 h.) 167 18 00
L'Assuré peut-il récupérer la T.V.A. afférente au véhicule? non oui

7. véhicule

Marque, type Rochet Schneider coupé
N° d'immatr. (ou du moteur) 229 VA 75

8. sté d'assurance

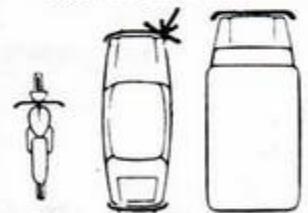
La Gardienne
N° de contrat 127 498
Agence (ou bureau ou courtier) M. Lebeun 226, rue de Arènes 75005 Paris

N° de carte verte
(Pour les étrangers)
Attest. ou carte verte | valable jusqu'au 6/9/78
Les dégâts matériels du véhicule sont-ils assurés? non oui

9. conducteur (voir permis de conduire)

Nom (majusc) Du Hein
Prénom Joëlle
Adresse 337, rue Dambenton 75005 Paris
Permis de conduire n° 147 26 53
Catégorie (A, B, ...) B Délivré par Pref. Rennes le 6/10/73
permis valable du _____ au _____
(Pour les catégories C, D, E et les taxis)

10. Indiquer par une flèche le point de choc initial →



11. dégâts apparents

pas de choc avant Calandre

14. observations

* En cas de blessures ou en cas de dégâts matériels autres qu'aux véhicules A et B, relever les indications d'identité, d'adresse, etc.

Ne rien modifier au constat après les signatures et la séparation des exemplaires des 2 conducteurs.

Voir déclaration de l'Assuré au verso →

déclaration

à remplir par l'assuré et à transmettre dans les cinq jours à son assureur
(dans les 24 heures en cas de vol du véhicule).

1. nom de l'assuré : DUFREIN

Sociétaire ou Souscripteur du contrat

profession Agent technique n° tél. 767 18 00
C.C.P. n° _____ Centre de _____

2. circonstances de l'accident :

Je me dirigeais vers le centre
d'Arbeuvilliers quand, arrivée à
la hauteur de la rue Balzac, la
voiture de ex. Duvalant m'a coupé
la route pour tourner à gauche.

CROQUIS (seulement s'il n'a pas déjà été fait sur le constat au recto).

Désigner les véhicules par **A** et **B** conformément au recto.

Préciser : 1, le tracé des voies - 2, la direction des véhicules A, B - 3, leur position au moment du choc - 4, les signaux routiers - 5, le nom des rues (ou routes).

3. A-t-il été établi un procès-verbal de gendarmerie ? OUI NON

Si oui : Brigade ou Commissariat de _____

un rapport de police ? OUI NON

4. conducteur du véhicule assuré : Est-il le conducteur habituel du véhicule ? OUI NON

Réside-t-il habituellement chez l'Assuré ? OUI NON Est-il célibataire ? OUI NON

Date de naissance 4 avril 1930 Est-il salarié de l'Assuré ? OUI NON

Sinon à quel titre conduisait-il ? _____

5. véhicule assuré : Lieu habituel de garage rue Daubenton Paris Date 1^{ère} mise en circulation : 15/10/90

Quel était le motif du déplacement ? Professionnel

EXPERTISE des DÉGATS : Garage où le véhicule sera visible sur rendez-vous - Garage Daubenton 854 rue Daubenton

Quand ? Je continue à me occuper de mon véhicule éventuellement téléphoner à : 767 18 00 de 9H à 18H

- a été volé, indiquer son numéro dans la série du type (voir carte grise) _____

- est gagé : nom et adresse de l'Organisme de crédit _____

Si le véhicule - est un poids lourd : poids total en charge _____

- était attelé à un autre véhicule (tractant ou remorqué) au moment de l'accident, indiquer le n° d'immatriculation de cet autre véhicule : _____ poids total en charge : _____

nom de la Société qui l'assure : _____ n° police dans cette Société : _____

6. dégâts matériels autres qu'aux véhicules A et B (nature et importance ; nom et adresse du propriétaire) : _____

7. blessé (s) NOM _____

Prénom et date de naissance _____

Adresse _____

Profession _____

N° Sécurité Sociale : _____

Degré de parenté avec l'assuré ou le conducteur _____

Est-il salarié de l'assuré ? OUI NON OUI NON

Nature et gravité des blessures _____

Situation au moment de l'accident (piéton, passager du véhicule A ou B etc) _____

1^{ers} soins ou hospitalisation à _____

A Paris, le 10 mai 1998
Signature de l'assuré :

Dufrein

TRAIN DE VIE - TRAIN DE VIE - TRAIN DE VIE - TRAIN DE VIE

LE BUDGET MENSUEL D'UN JEUNE SOUS-OFFICIER CELIBATAIRE EN CORPS DE TROUPE

(par le major Lotigie, président des sous-officiers de l'E.N.T.S.O.A.)

Recettes	Dépenses	Style de vie	
		Normal	Princier
Salaire au 1.3.81	Logement en célibataire ou en caserne	150	
	en studio en ville charges comprises		800
Taux logé / 3 619,30	Repas au mess	750	750
	Assurance voiture (tierce collision 10 CV)	100	100
Taux non logé 3 685,50	Coût voiture à essence et entretien sommaire 15 000 km par an	740	
	25 000 km par an		1 300
	Impôt sur le revenu	470	470
	Frais divers (toilette - blanchisserie - garde-robe)	200	200
	TOTAUX	2 410	3 620
	Reste pour les loisirs (s/off. non logé) et les impondérables	1 275	65



MORALITE :

1. Il faut choisir son style de vie.
2. Ne faire des crédits que dans la fourchette de l'argent disponible.
3. Economiser sur ce qui coûte cher (voiture par exemple).

Le coût d'un kilomètre (essence, entretien, assurance) pour une voiture de 10 CV est actuellement de 0,67 F, sans compter l'amortissement du véhicule. Ce même kilomètre revient à 1,02 F pour une voiture achetée 40 000 F conservée cinq ans, ayant parcouru 100 000 km sans accident et en tenant compte des bonus de l'assurance.

Contrairement à ce que l'on peut croire, l'achat d'un véhicule d'occasion n'apporte aucune réduction de ces prix, bien au contraire. A titre d'information, la S.N.C.F. vous coûte 0,068 F (6 centimes 8) au km en 2^e classe. Elle coûte 0,26 F/km en place entière, si bien qu'il faut être 16 militaires ou 4 civils dans votre voiture pour qu'elle soit rentable...

Le prochain Bange vous donnera le budget d'un jeune sergent-chef marié avec un enfant.

L'AMICALE DES ANCIENS COMMUNIQUE :

Nous avons appris le décès du maréchal-des-logis Dominique BARTOLI, artilleur de la 13^e promotion, survenu à MELUN le 24 février à la suite d'un accident de la circulation. Que tous méditent les circonstances de cet accident : à la sortie du quartier, à la fin du service, sur sa moto, il a tenté d'éviter la manœuvre imprévisible d'un conducteur imprudent. Et malgré ses réflexes exceptionnels, il n'a pu éviter le pire.

CROSS A L' E.N.T.A.S.O.A

7 km, 120 m de dénivelée : un parcours bien sélectif pour jauger la valeur de chacun.

19 février, 17h30, 350 personnels de l'ENTASOA s'élancent au travers du terrain de football choisi comme aire de départ.

Après 22 minutes de course, l'élève sous-officier BELAID franchissait la ligne, largement détaché, son suivant l'élève sous-officier VIAUD n'arrivait que 3 minutes plus tard! Il faut remercier au passage le capitaine DANA et son équipe de moniteurs pour la bonne organisation de l'épreuve.

WESTERN AU BALL - PLAST ?

Le général DELAUNAY, dans le dernier numéro de « TERRE INFORMATION » a mis l'accent sur la nouvelle orientation que devait prendre l'instruction du tir.

Durant la visite du colonel FOUQUET-LAPAR à l'ENTASOA, l'adjudant-chef TSOHANN a pu appliquer les nouvelles directives à une section de 2^e année. A franchement parler, le principe de la séance n'est pas nouveau, cependant les résultats obtenus imposent une minute d'attention.

Les élèves, au vu des tirs précédents, avaient été classés par niveau et regroupés deux par deux à valeur identique. Ainsi disposés, les élèves ont été appelés à se mesurer en duel. Pour ce faire, deux ballonnets comme cibles, un sifflet pour déclencher le tir, un bruitage pour la « mise en ambiance »... on le voit, des moyens bien modestes.

La séance de tir, organisée comme la coupe de France de football, voyait, au fil des tours, l'ambiance monter.

Le duéliste, au coup de sifflet, « plonge » sur sa table de tir, approvisionne... arme... tire... sous l'œil vigilant de son moniteur (sécurité oblige).

Disputée entre les ESO REYNAUD et NIERGA, la finale a capté l'attention de tous... mais pour bien peu de temps : l'ESO REYNAUD n'a eu besoin que de onze secondes pour faire éclater son ballon!... et éliminer son adversaire.

Les conclusions...

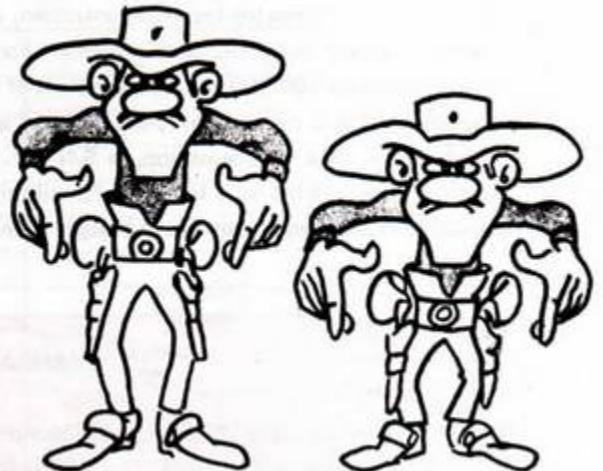
En NEGATIF :

- le temps : la séance a été plus longue qu'une séance « normale » ; il y a peut-être moyen de faire mieux.
- les « débutants » ne sont pas « admis » à ce style de tir pour d'évidentes raisons de sécurité.

En POSITIF :

- l'évidente émulation régnant dans la section : chacun est reparti avec l'envie de faire mieux la prochaine fois.
- le réalisme du tir : résultat et donc sanction immédiate du tir effectué. Aller assister, après chaque série, à l'agonie de Monsieur BERGER-LE-VRAULT devient une routine.

Affaire à suivre...

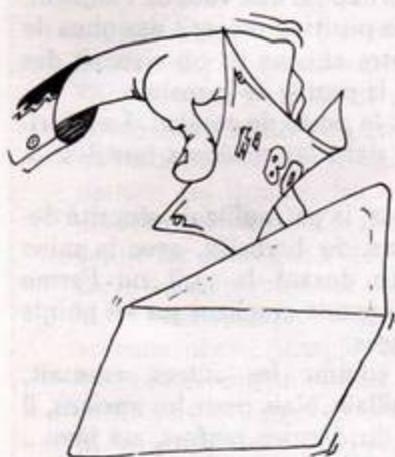


26 AVRIL

ELECTIONS

10 MAI

PRESIDENTIELLES



Depuis le 6 novembre 1962, le chef de l'Etat est élu pour sept ans au suffrage universel direct. Voter est donc un acte sérieux réservé aux Français et Françaises âgés de plus de 18 ans et inscrits sur les listes électorales.

L'élection a lieu au scrutin majoritaire à deux tours. La majorité absolue des suffrages est exigée. Si elle n'a pas été obtenue au premier tour, il est procédé à un deuxième tour deux semaines plus tard. Seuls peuvent se présenter à ce deuxième tour les deux candidats qui ont recueilli le plus grand nombre de suffrages au premier tour, le cas échéant après retrait de candidats plus favorisés.

La campagne électorale :

La campagne officielle s'ouvre à compter du jour de la publication au Journal Officiel de la liste des candidats et elle prend fin à minuit le vendredi précédant le scrutin. Elle dure 15 jours. La campagne, pour le second tour dure 8 jours et débute à compter de la publication, par le Journal Officiel des deux candidats habilités à se présenter. Chaque candidat dispose de deux heures de télévision et de deux heures de radio -

diffusion. De plus, l'Etat assure la diffusion à chaque électeur d'une circulaire lui permettant d'exposer son programme. L'Etat verse 250 000 F à tous les candidats ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés au premier tour, à titre de contribution aux frais de la campagne électorale.

Les opérations de vote :

Le scrutin se déroule un dimanche et dure une journée. Le vote par procuration est admis.

VOTE PAR PROCURATION

Le 26 avril et le 10 mai, vous êtes appelé à voter. Vous pourrez voter soit dans votre commune soit par procuration, c'est-à-dire en remplissant un papier auprès du chef comptable de votre compagnie. Ce papier, qui s'appelle une procuration, permettra à la personne que vous désignerez (mandataire) de voter à votre place, en votre nom. Cette personne devra être inscrite sur la liste électorale de votre commune. Elle ne pourra détenir que deux mandats. Mais voter par procuration ou voter directement exige que vous soyez inscrit sur les listes électorales, c'est-à-dire que vous possédiez une carte d'électeur.

Pour remplir les formalités, vous devrez vous présenter, à une date qui vous sera communiquée, à votre chef comptable, muni d'une carte d'identité, d'une carte de service national actif et de votre carte d'électeur. C'est l'armée qui assurera l'envoi du volet destiné au mandataire et à votre mairie.





Il s'appelait SENNHOLZ. C'était un gars de la 1^{re} compagnie. Oh! un gars comme tous les autres.

Il était du dernier renfort et ne devait avoir que 18 ans.

Comme il était grand, robuste et qu'il inspirait confiance, on lui avait cependant donné un F.M.

Sa compagnie, la 1^{re}, tenait à... un point d'appui, le plus exposé aux vues de l'ennemi. Chaque jour, la position recevait des obus de mortiers et entre chaque tir on creusait des trous, l'arme à la portée de la main.

Le soir, c'était le poste de combat. La déprimante attente dans les ténèbres hostiles, la mort qui rôde.

Et, au petit jour, la patrouille de sécurité devant les réseaux de barbelés, avec la mine traîtresse posée durant la nuit ou l'arme automatique ennemie crachant sur les points de passage obligés.

SENNHOLZ, comme les autres, creusait, veillait, patrouillait. Mais pour les anciens, il était un type du dernier renfort, un bleu... Et puis, ce fut cette nuit, cette nuit du 7 au 8 janvier où la sonnette prit tout le choc. C'est vrai, vous ignorez peut-être ce qu'est une sonnette. Ce qu'était une sonnette à... La sonnette, là-bas, c'était une section, quelquefois moins, qui partait se poster dans l'obscurité naissante, à quelques cent, deux cents mètres des barbelés. Elle était l'œil et l'oreille qui veillaient et déclenchaient l'alerte afin de permettre aux autres, à ceux restés sur la position, de reposer dans leurs pauvres tranchées.

Donc, SENNHOLZ avait été désigné le 7 au soir pour faire partie de la sonnette. Avec ses camarades, il avait franchi les chicanes, son FM en bandoulière. Avec eux, il s'était posté

dans l'herbe du talweg que dominait le point d'appui de sa compagnie.

Les minutes passaient, longues, angoissantes au début, puis l'accoutumance se faisant, plus calmes, presque sereines... La guerre était oubliée. Peut-être faisait-il des projets en scrutant l'obscurité et en tendant l'oreille.

Et puis, brusquement, l'alerte! La rafale courte et sèche qui passe en miaulant. Le rush des Viets. Le FM, son FM, qu'il fait cracher dans le noir sur l'ennemi qu'il ne voit pas mais qu'il devine sur la piste, là, tout près... Des râles de camarades, des tirs partout, un paysage lunaire sous les obus éclairants, l'ordre de repli. Mais il lui reste encore quelques cartouches. Alors il tire pour couvrir le décrochage, il tire encore. Soudain, le choc métallique de la culasse contre la chambre vide. Plus rien... Une douleur fulgurante. Une balle vient de lui traverser la poitrine. Il essaie de continuer, mais s'écroule. Dans un effort désespéré, il se met à ramper, il sent qu'il ne pourra aller loin, que pour lui, c'est la fin : ils ne l'auront pas vivant, mais il y a son arme...

Au petit jour, le lieutenant a retrouvé le corps de SENNHOLZ. Une de ses mains était crispée dans la poche de son treillis et dans cette main, il y avait la culasse de son fusil mitrailleur...



Jeunes et anciens ne se comprendront vraiment que quand les anciens sauront rester jeunes. Et pour ceux qui en douteraient, qu'ils méditent ces paroles d'un des plus « jeunes » généraux que le monde ait connus :

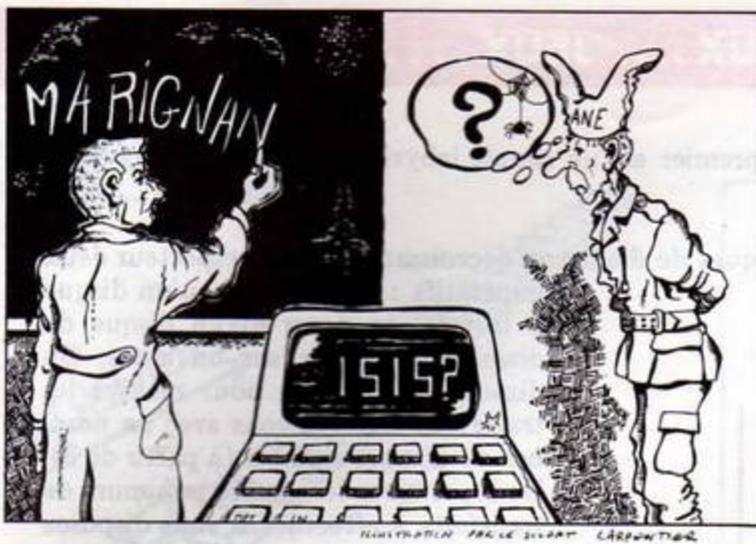
« La jeunesse n'est pas une période de la vie, elle est un état d'esprit, un effet de la volonté, une aventure sur l'amour du confort.
On ne devient pas vieux pour avoir vécu un certain nombre d'années ; on devient vieux parce qu'on a déserté son idéal. Les années rident la peau, renoncent à son idéal ride l'âme. Les préoccupations les doutes, les craintes et les désespoirs sont des ennemis qui, lentement, nous font pencher vers la terre et devenir poussière avant la mort.
Jeune est celui qui s'étonne et s'émerveille. Il demande, comme l'enfant insatiable : Et après ? Il défie les événements et trouve de la joie au jeu de la vie.
Vous êtes aussi jeune que votre foi. Aussi vieux que votre doute. Aussi jeune que votre confiance en vous-même. Aussi jeune que votre espoir. Aussi vieux que votre abattement.
Vous resterez jeune, tant que vous resterez réceptif. Réceptif à ce qui est beau, bon et grand. Réceptif aux messages de la nature, de l'homme et de l'infini.
Si un jour, votre cœur allait être mordu par le pessimisme et rongé par le cynisme, puisse Dieu avoir pitié de votre âme de vieillard ».

Avoir 20 ans quand on est jeune c'est :

- ne pas préparer sa retraite, mais vouloir construire sa vie.
- ne pas rêver dans une chaise longue d'intellectuel, mais échapper aux slogans et conserver son libre arbitre pour déterminer soi-même ce que ne pas accepter de subir ou d'attendre,
- ne pas mettre l'imagination au pouvoir, lité et la réflexion.
- ne pas exiger tout et tout de suite sans à bon escient.
- ne pas contester à priori tout ce qui vient du passé, mais comprendre de ce qui existe.
- avant d'avoir un toit pour les intempéries.

Conserver ses vingt ans...

- ne pas avoir les yeux braqués sur Conserver ses vingt ans quand on
- ne pas faire de son expérience
- ne pas cultiver un dotes, mais un ressort
- ne pas cultiver un à les abattre ou à les contourner
- refuser de dire « c'est fini », alors qu'il y a tant à faire.
- ne pas faire de son passé un matelas confortable pour y subir le présent, mais un tremplin pour l'avenir. A n'importe quel âge on a toujours l'avenir des autres devant soi.
- En somme, quel que soit l'âge, ne pas rêver ni abandonner, mais imaginer et agir. N'est-ce pas tout simplement prendre la mesure de ses responsabilités et vouloir y faire face ?



L' INFORMATIQUE

ET L' ENSEIGNEMENT

(par le capitaine LACROIX)

I. HISTORIQUE :

L'informatique a été introduite dans l'enseignement en 1972 avec l'équipement progressif de 58 lycées en mini-ordinateurs (une unité centrale entourée de 8 écrans-claviers) et dès 1970 par la formation approfondie de 530 enseignants de toutes disciplines. De plus, 5 000 autres enseignants ont bénéficié d'une formation « légère » avec un cours théorique par correspondance.

Pour cette expérience, ont été créés : un langage spécifique baptisé L.S.E. (langage symbolique d'enseignement) et une section informatique et enseignement à l'institut national de documentation et recherche pédagogique (aujourd'hui I.N.R.P.).

L'expérience a été arrêtée en 1976, la généralisation d'implantation d'ordinateurs se révélant impossible pour des raisons de coût. Or en 1978, l'introduction sur le marché des micro-ordinateurs a entraîné une baisse énorme des prix de revient. L'Education nationale décide alors une relance de l'enseignement par l'informatique à l'aide de micro-ordinateurs. L'objectif est de mettre en place 10 000 micro-ordinateurs jusqu'en 1985, à raison de 8 postes de travail par établissement. L'opération a démarré en 79-80, avec 416 micro-ordinateurs et se poursuivra en 1980-81 avec 800 machines pour 100 établissements. Dès 1981, des écrans graphiques permettant la représentation précise de graphes, de symboles et même permettant de dessiner, seront installés.

Pour l'après 1985, le système pédagogique suivant sera probablement retenu : on installera des micro-ordinateurs qui pourront travailler d'une manière autonome et qui seront reliés entre eux par l'intermédiaire d'un mini-ordinateur. Cette solution permettant de travailler en « centralisé » sous la surveillance du professeur. Rien n'empêchant de surcroît les mini-ordinateurs de chaque lycée d'être reliés entre eux pour permettre un échange de didacticiels par exemple.

*

II. LES PROBLEMES :

Les micro-ordinateurs :

Avec les 416 micro-ordinateurs achetés en 79, 22 lycées ont été équipés au lieu des 52 prévus), les autres machines ayant été livrées à l'unité dans des établissements techniques. Pour l'année scolaire 80-81, 800 micro-ordinateurs ont été commandés. Le financement est réparti par moitié entre l'Education nationale et le ministère de l'Industrie. Le coût prévu est de 17 millions pour 800 appareils, soit un peu plus de 20 000 F par appareil.

Les logiciels :

Les didacticiels conçus pour mini-ordinateurs jusqu'en 76 doivent être « traduits » et mis sur support adaptable sur micro-ordinateurs. Ils ont été écrits en L.S.E. et doivent être réécrits en « BASIC ». En outre, les « basic » sont un peu différents d'un matériel à un autre d'où l'obligation de réadapter les programmes pour chaque matériel.

La formation des enseignants :

Elle devrait débiter au deuxième trimestre 81 pour les enseignants se trouvant dans « l'opération des 10 000 », de sorte que les élèves ne se trouveront devant des consoles qu'à la rentrée scolaire 81. Cette formation se réduit à un stage de 12 jours (3 fois 4 jours) ce qui semble insuffisant pour se lancer d'emblée dans les réalisations de programmes.

La pédagogie :

Le ministère de l'Education n'a pas encore défini le contenu des programmes informatiques.

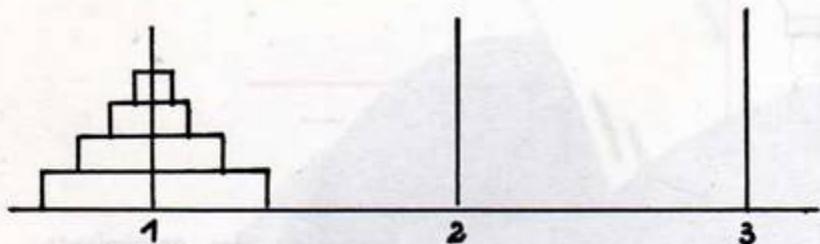
CONCLUSION :

En conclusion, on constate que l'Education nationale s'est résolument lancée sur la voie de l'informatique. Elle est toujours en période de recherche, les enseignements de l'expérience des 58 lycées n'ayant pas pu encore être tirés. Le ministère met en place du matériel. La doctrine d'emploi viendra plus tard pour déterminer avec exactitude ce que l'on doit faire avec l'outil informatique. Quant à la conclusion pour l'Ecole d'ISSOIRE, le lecteur la tirera lui-même lorsqu'il saura que le système fonctionnera certainement à la rentrée de 82. Il situera ainsi l'Ecole dans l'ensemble des établissements scolaires français et dans l'ensemble des Ecoles de l'Armée de terre.

Le bureau informatique vous propose des jeux. Le premier est un simple labyrinthe qui a la particularité d'avoir été créé par l'ordinateur.

Le second s'appelle les TOURS de HANOI.

Il s'agit de faire passer de la tige 1 à la tige 3 des disques de diamètres décroissants. Il faut respecter deux impératifs : ne déplacer qu'un disque à la fois, ne poser qu'un disque de diamètre inférieur sur un autre. On dispose des 3 tiges pour réaliser les transferts. Exercez-vous avec un nombre de disques variable (à partir de 3). De là, trouvez le nombre minimum de transferts à effectuer si vous disposez de N disques.



Wagon-mouche

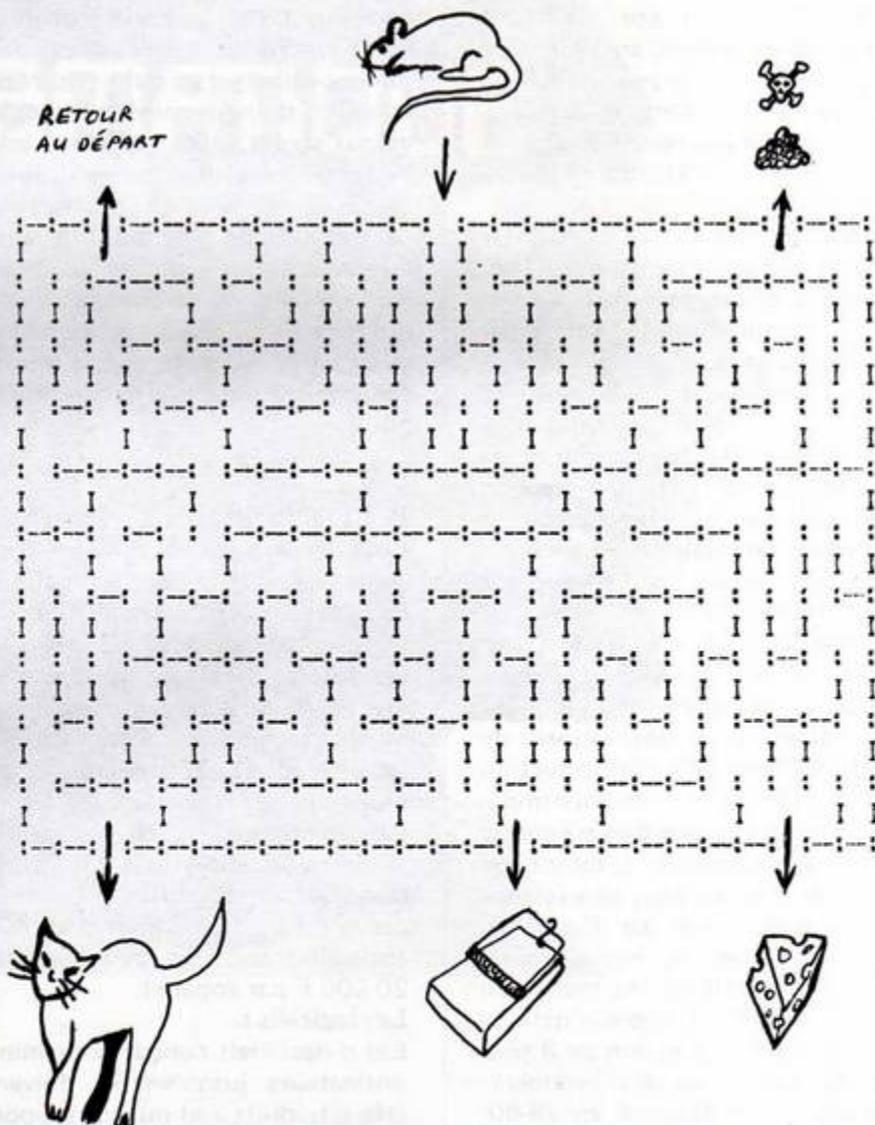
Sur un même rail, deux trains mal aiguillés se dirigent l'un vers l'autre à 150 km/h.

Au moment même où ils franchissent deux signaux lumineux distants de 600 km, une mouche zélée partant d'un point situé à 300 km de chacune des rames fait la navette entre les deux locomotives à près de 200 km/h pour prévenir les conducteurs de l'inévitable collision.

En supposant que la mouche ait pu se retourner sans changer de vitesse, qu'elle ne se soit jamais arrêtée, et qu'à son point de départ elle volait déjà à 200 km/h, pourriez-vous calculer la distance qu'elle a parcourue avant d'être prise en sandwich par les trains ?

A titre de renseignement, notons qu'un physicien célèbre a résolu un problème analogue après trois longues minutes de silence et de recueillement... sans doute pour la défunte mouche.

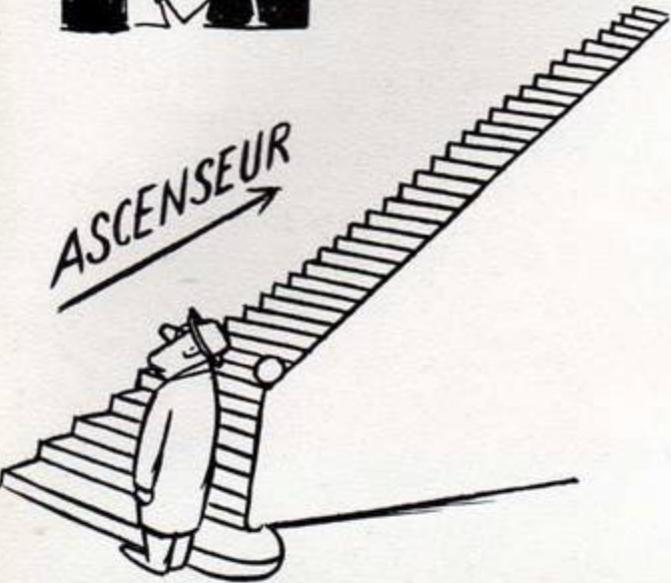
Gilles ASSOULINE



Le wagon mouche : dans ce type de jeu, il ne faut pas raisonner en distance parcourue, mais introduire une donnée qui ne figure pas dans l'énoncé : le temps. Sachant combien de temps mettront les trains pour se rencontrer : 2 heures (300 km à 150 km/h), la mouche volera pendant ce temps $2h \times 200 \text{ km/h}$ soit 400 km.



ASCENSEUR →



Tout est de ma faute, j'ai tellement insisté pour qu'il me joue un air de guitare!



Vous ne pouvez pas savoir quelle joie j'éprouve à avoir enfin un homme dans la maison!



CHRIST RESSUSCITE : PORTE OUVERTE SUR LA VIE, PORTE QUI NE SE REFERMERA PAS

Un jeune a fait une bêtise et se retrouve à la prison civile; c'est l'occasion pour quelqu'un de voir de près ce qu'est l'univers carcéral. Voulues ou non, certaines conditions de vie y sont humiliantes; le visiteur constate : « La rigueur, c'est normal, mais ce qui humilie, pourquoi? » Voilà une prise de conscience qui est ouverte sur la vie; l'action motivée pourra suivre de près.

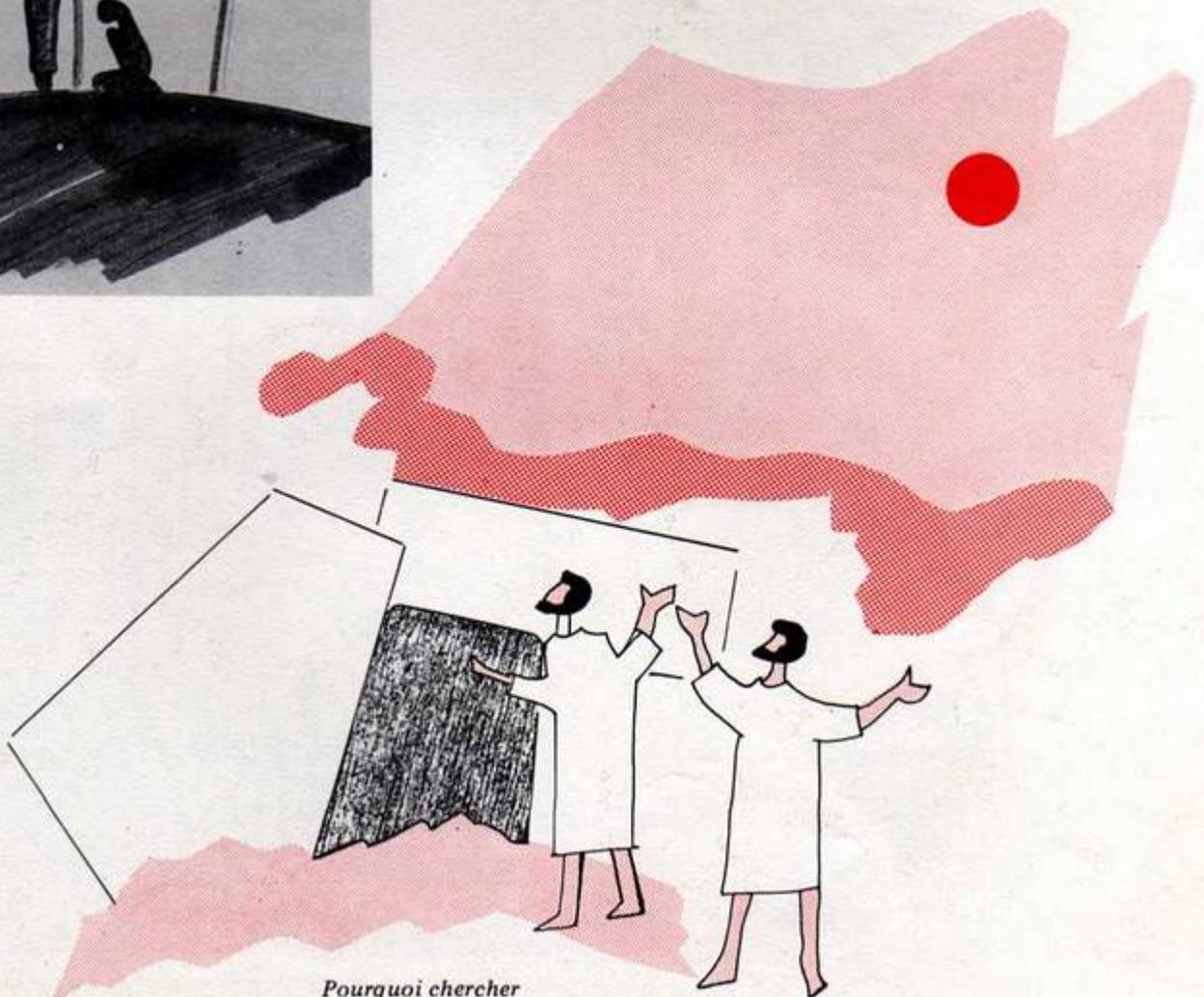
Le Christ a pris sur lui nos humiliations; il nous demande de travailler avec lui pour que tout homme soit respecté comme son frère. Aidons-nous ceux qui nous entourent à grandir, à être vraiment des hommes et des fils de Dieu?

La relation de personne à personne est importante, mais sommes-nous ensemble solidaires de celui qui tombe et qui a besoin d'aide? On peut se rendre solidaires pour couvrir une faute ou échapper à une sanction; on peut l'être de façon beaucoup plus positive et de mille manières.

*

Le Christ vainqueur a brisé la porte du tombeau; qu'il roule la pierre qui risque à tout moment d'obstruer notre cœur.

C. NICOLAS



Pourquoi chercher

Celui qui est ressuscité!